

Connaissance des institutions publiques



En bref

- › **Langue(s) d'enseignement:** Français
- › **Ouvert aux étudiants en échange:** Non

Présentation

DESCRIPTION

Pierre Bourdieu attirait notre attention sur « le danger que nous courons toujours d'être pensés par un Etat que nous croyons penser ». Cette mise en garde constitue la toile de fond de ce cours, dont l'objectif est double. Il s'agit tout d'abord de se familiariser avec le fonctionnement de l'Etat, ses multiples facettes institutionnelles et ses agents. Il s'agit ensuite, et dans le même temps, de s'attarder sur les enjeux proprement sociologiques d'une telle analyse, en examinant les outils et les méthodes à la disposition des sociologues. A cette fin, le cours s'articule autour de trois temps thématiques : l'examen de l'Etat (gouvernement et administrations), celui des élites (noblesse d'Etat, hauts fonctionnaires et classe politique), puis celui des politiques qu'ils mettent en œuvre (planification, néolibéralisme).

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances fondamentales sur le fonctionnement des institutions publiques, notamment en France : lexique, contexte socio-historique, grandes normes juridiques. Développer une réflexion critique vis-à-vis des institutions, à partir des approches théoriques classiques et débats scientifiques actuels.

SYLLABUS

Bourdieu Pierre, 1989, *La Noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Minuit.

Bourdieu Pierre, 1993, « Esprits d'Etat. Genèse et structure du champ bureaucratique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 96, p.49-62.

Demazière Didier, Patrick Le Lidec (dir.), 2014, *Les mondes du travail politique. Les élus et leurs entourages*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Eymeri Jean-Michel, 2001, *La Fabrique des énarques*, Paris, Economica.

Laurens Sylvain, Serre Delphine, 2016, « Des agents de l'État interchangeable ? L'ajustement dispositionnel des

agents au cœur de l'action publique », *Politix*, 115, p.155-177.

Weber Max, 2013, *La domination*, Paris, La découverte.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation